

LE SERVICE COLLECTIF D'AIDE A LA MOBILITE

S.C.A.M.



Le Service Collectif d'Aide à la Mobilité assure un transport Mimizan Plage - Mimizan Bourg tous les jours du lundi au vendredi, hors jours fériés, pour permettre aux usagers de se rendre aux permanences sociales et administratives tenues à Mimizan Bourg (mairie, CCAS, banque alimentaire...), et au Club foyer restaurant.

BENEFICIAIRES

Il est destiné aux personnes de plus de 60 ans, retraitées, et aux bénéficiaires des minima sociaux (RSA, Allocation Adulte Handicapée...) ayant des difficultés matérielles pour se déplacer.

INSCRIPTIONS

La demande d'inscription est à effectuer au CCAS de Mimizan (tél 05 58 09 44 48).

Pièces à fournir :

- pour les retraités : titre de pension,
- pour les bénéficiaires du RSA : justificatif de perception du RSA.

Une carte d'usager donnant accès au service de transport pendant la période souscrite est délivrée à chaque personne inscrite. Cette carte est à présenter au chauffeur du minibus à chaque utilisation.

TARIFS

Tarif forfaitaire par semestre civil, en fonction de la date d'inscription :

- pour le premier semestre :
 - inscription entre le 1er janvier et le 31 mars : 10 €
 - inscription entre le 1er avril et le 30 juin : 6 €
- pour le second semestre :
 - inscription entre le 1er juillet et le 30 septembre : 10 €
 - inscription entre le 1er octobre et le 31 décembre : 6 €

Le paiement est à effectuer lors de la délivrance de la carte d'usager.

